



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### services bancaires

Question écrite n° 27185

#### Texte de la question

M. Fernand Siré appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les difficultés que rencontrent les consommateurs qui subissent des prélèvements bancaires non autorisés en raison de l'absence de vérification des organismes bancaires. Le client se trouve ainsi dans des situations délicates, subissant parfois des prélèvements multiples pour la même opération et devant en plus s'acquitter de frais bancaires en raison des découverts occasionnés par cette opération provoquée par la négligence de certains services. Le client est ainsi conduit à multiplier les démarches pour justifier sa situation dont il n'est pas responsable. Il se trouve alors confronté aux difficultés de trouver un interlocuteur et notamment son conseiller qui est très souvent injoignable. Aussi, il souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre pour améliorer la qualité du service bancaire.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Fernand Siré](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Orientales (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 27185

**Rubrique :** Banques et établissements financiers

**Ministère interrogé :** Économie et finances

**Ministère attributaire :** Économie

#### Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [28 mai 2013](#), page 5402

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)